BARENTIN
Cité des Arts

Accusé de réception en préfecture
076-217600576-20260511-CM_20260511-09-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20260511-09
Convocation le 5 mai 2026
Publication le 13 mai 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE DU MOIS DE MAI, À DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR CHRISTOPHE BOUILLON, MAIRE.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :
M. Christophe BOUILLON, M. Gilles AMANIEU, Mme Valérie BÉASSE, M. Baptiste DETALMINIL, Mme Maryse LE BOUËTTE, M. Grégory FERMENT, Mme Cathy PRÉVOST, M. Laurent HAUGUEL, Mme Martine CATTEAU, M. Matthieu MÉRON, Mme Fatima OUARRAOU, Mme Françoise LEMAIRE-DELACROIX, M. Frédéric VIAU, Mme Véronique BOULARD, M. Noa NICOLLE, Mme Magalie HAUPAIX, Mme Nadège BALZAC, M. Guy POIRRÉE, M. Jérôme KEHR, Mme Jade CHANSARD, M. Thierry ALLARD, Mme Huguette LAPORTERIE, M. Christophe DÉSILLE, Mme Lydia PAON, M. David DUQUESNE, Mme Déborah SLIMANI, M. Stéphane HARDY, Mme Virginie VANCUTSEM, M. Denis COTTON, Mme Cyrille CARPENTIER-VERDURE, M. Frédéric HOURMANT, Mme Évelyne DELBOS, M. Alain ROUSSEL.

ÉTAIENT ABSENT(E)S / EXCUSÉ(E)S :
M. Thierry ALLARD, qui a donné pouvoir à Mme Lydia PAON
Mme Virginie VANCUTSEM, qui a donné pouvoir à M. Jérôme KEHR

Quorum : 17

Désignation du secrétaire de séance : Madame Déborah SLIMANI est désignée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 33 | Présents : 31 | Votants : 33

OBJET : Finances – Budget Supplémentaire – Compte Financier Unique 2025 – Affectation du résultat

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L.1612-13 et L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal ;

Considérant que, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation du résultat du Compte Financier Unique 2025 arrêté précédemment ;

Considérant que les résultats constatés pour l'exercice 2025 sont les suivants :

		Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
RESULTAT DE L'EXECUTION	Titres de recettes émis (A)	8 489 275,29	19 308 858,14	27 798 133,43
	Mandats émis (B)	11 245 712,06	18 586 257,83	29 831 969,89
(1) Solde d'exécution (A-B)		-2 756 436,77	722 600,31	-2 033 836,46
(2) RESULTAT REPORTE N-1		487 519,96	2 915 716,03	3 403 235,99
(3) TOTAL (1+2)		-2 268 916,81	3 638 316,34	1 369 399,53

Accusé de réception en préfecture
076-217600576-20260511-CM_20260511-09-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

RESTES A REALISER	Restes à réaliser - recettes (C)	4 430 686,76	0,00	4 430 686,76
	Restes à réaliser - dépenses (D)	843 815,89	0,00	843 815,89
(4) Soldes des restes à réaliser (C-D)		3 586 870,87	0,00	3 586 870,87
(5) RESULTAT CUMULE (3+4)		1 317 954,06	3 638 316,34	4 956 270,40

Considérant que compte tenu des besoins budgétaires et conformément aux règles de la comptabilité publique, il est proposé l'affectation du résultat comme suit :

D/001	déficit d'investissement reporté	2 268 916,81 €
C/1068	excédent de fonctionnement capitalisé	529 673,89 €
C/002	excédent de fonctionnement reporté	3 108 642,45 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. Christophe BOUILLON, M. Gilles AMANIEU, Mme Valérie BÉASSE, M. Baptiste DETALMINIL, Mme Maryse LE BOUËTTE, M. Grégory FERMENT, Mme Cathy PRÉVOST, M. Laurent HAUGUEL, Mme Martine CATTEAU, M. Matthieu MÉRON, Mme Fatima OUARRAOU, Mme Françoise LEMAIRE-DELACROIX, M. Frédéric VIAU, Mme Véronique BOULARD, M. Noa NICOLLE, Mme Magalie HAUPAIX, Mme Nadège BALZAC, M. Guy POIRRÉE, M. Jérôme KEHR, Mme Jade CHANSARD, M. Thierry ALLARD, Mme Huguette LAPORTERIE, M. Christophe DÉSILLE, Mme Lydia PAON, M. David DUQUESNE, Mme Déborah SLIMANI, M. Stéphane HARDY, Mme Virginie VANCUTSEM, M. Denis COTTON, Mme Cyrille CARPENTIER-VERDURE, M. Frédéric HOURMANT, Mme Évelyne DELBOS, M. Alain ROUSSEL.

M. Thierry ALLARD, qui a donné pouvoir à Mme Lydia PAON
Mme Virginie VANCUTSEM, qui a donné pouvoir à M. Jérôme KEHR

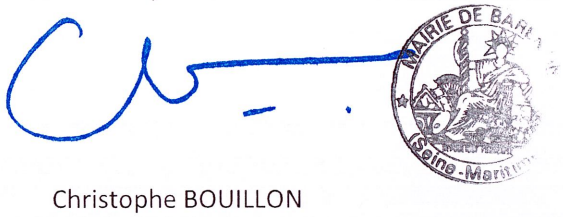
DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2025 comme proposé ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux écritures budgétaires et comptables correspondantes dans le budget supplémentaire de l'exercice 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



Christophe BOUILLON

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.